



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

climat

Question au Gouvernement n° 3369

Texte de la question

MOBILISATION CITOYENNE POUR LA COP21

Mme la présidente. La parole est à Mme Laurence Abeille, pour le groupe écologiste.

Mme Laurence Abeille. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le Parlement a voté il y a quelques jours la prorogation de l'état d'urgence pour trois mois, suite aux terribles attentats qui ont frappé notre pays.

Or dans les prochains jours, la France accueille la conférence internationale sur le climat. Si la lutte contre le terrorisme est essentielle pour la protection de nos concitoyens, la lutte contre le dérèglement climatique est capitale pour notre avenir et celui de la planète.

Les associations, les ONG et, au-delà, la société civile tout entière ont un rôle déterminant à jouer pour la réussite de cette conférence. Dans le contexte de l'état d'urgence, le Gouvernement a annoncé l'interdiction de toutes les manifestations citoyennes sur la voie publique liées à la COP 21.

C'est en particulier le cas de la marche mondiale pour le climat qui devait se tenir dimanche prochain et qui promettait d'être un grand moment de mobilisation citoyenne. Nous regrettons l'annulation de cette marche. Nous ne pouvons consentir à une conférence sur le climat qui minorerait le rôle du mouvement associatif et citoyen. Ce serait une conférence tronquée, une occasion historique manquée.

Si la COP 21 est avant tout une négociation entre États, ce n'est pas que cela. C'est aussi l'occasion de rassembler tous les citoyens dans la lutte contre le dérèglement climatique. C'est une opportunité à ne pas rater pour sensibiliser et partager les moyens d'y faire face, et nous savons bien que l'engagement citoyen est déterminant pour tenir nos objectifs.

Le meilleur accord mondial ne servirait à rien si les citoyens du monde se détournent du problème. Nous demandons donc que tout soit fait pour associer le plus grand nombre à cet événement.

Madame la ministre, comment comptez-vous associer la société civile et les ONG à cette conférence sur le climat ? Pouvez-vous nous assurer que cette conférence demeurera ouverte à une large mobilisation des citoyens en dehors de l'enceinte close des négociations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Ségolène Royal, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*. Madame la députée, vous avez raison de souligner l'importance de cet événement : cent quarante chefs d'État et de gouvernement ont confirmé leur présence. S'ils l'ont confirmée, c'est qu'ils s'appuient aussi sur les populations. Il n'y a pas d'opposition entre les gouvernements et la société civile, laquelle a été largement mobilisée pour la préparation de cette conférence.

Plus de six cents événements ont reçu le label COP21 au cours de cette année ; trois cent cinquante événements vont se dérouler dans l'espace de la citoyenneté de la société civile : entreprises, associations, territoires, chercheurs, femmes, jeunes. Bref, ce sera un moment extrêmement vivant qui va déboucher – c'est cela qu'attendent les peuples – sur des accords concrets : non seulement un accord contraignant, mais également des actions opérationnelles. Je puis vous dire, pour les avoir rendus publics hier et aujourd'hui, qu'il y aura des engagements concrets au cours de la conférence de Paris sur le climat.

Le temps qui m'est imparti pour vous répondre étant très court, je ne citerai que quelques exemples : s'agissant des énergies renouvelables, le grand projet d'électrification de l'Afrique au service des communautés villageoises, l'Alliance solaire internationale avec l'Inde, l'Alliance mondiale pour la géothermie avec l'Islande. Dans le domaine de la forêt, avec l'appui de cette grande association qu'est WWF, il y aura le projet de grande muraille verte le long du Sahara, la reforestation d'Haïti.

S'agissant des océans, qui constituent, vous le savez, le deuxième puits de carbone après la forêt, et en appui sur la Plateforme Océan et climat, il y aura non seulement un sommet France-Océanie, mais également la création d'aires marines protégées, la reconstitution des barrières de corail et des mangroves, la lutte contre la surexploitation par la pêche, le bateau *Tara* qui est actuellement sur les bords de Seine, pour lutter contre la pollution...

Mme la présidente. Merci, madame la ministre.

Mme Ségolène Royal, *ministre*. Bref, la France sera entièrement engagée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Abeille](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3369

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 novembre 2015](#)